

ENTRETIEN – RAMONAGE - EXPERTISE

2025

Madame, Monsieur,

Vous avez investi dans un appareil de chauffage au bois / granulés / gaz ... auprès de notre société ATRACONFORT et nous vous remercions de la confiance que vous nous portez.

Afin de pérenniser cette confiance et vous permettre d'anticiper l'entretien de votre appareil, la société ATRACONFORT vous propose son offre qui sera intégrée dans un **plan de tournée sur votre secteur** organisé par nos soins, **tout au long de l'année**.

Pour bénéficier de cette offre et planifier au mieux cette période, nous vous remercions de nous retourner :

- **le bon pour accord complété et signé**
- **le règlement TTC de l'entretien et/ou du ramonage**

Ainsi, nous pourrons ensuite vous appeler afin de vous préciser la date de notre intervention.

Néanmoins, vous pouvez également prendre rendez-vous en ligne sur notre site internet

www.atraconfort42.com avec votre référence client.

Si aucune date ne vous correspond ou si aucune ne vous est proposée, merci de nous envoyer ce document. Nous vous contacterons afin de vous proposer des dates.

Rappel : votre référence client se situe sur vos factures.

Merci de nous contacter pour de plus amples informations.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

L'équipe ATRACONFORT

ENTRETIEN – RAMONAGE - EXPERTISE
OFFRE ENTRETIENS & RAMONAGES 2025

Chère cliente, cher client ATRACONFORT,

ATRACONFORT vous propose son offre d'entretiens et ramonages de poêles et inserts bois, granulés et gaz 2025. Avec cette offre, l'intervention d'ATRACONFORT sera intégrée dans un plan de tournée sur votre secteur, organisé par nos soins. Afin de bénéficier de cette offre, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon complété et remplir le tableau ci-dessous ainsi que le chèque de réservation.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

ENTRETIENS COMPLETS : <u>entretien</u> appareil + <u>ramonage</u> conduit compris (Hors pièces détachées et main d'œuvre de changement de pièces)				
Quantité	Appareils	TVA 20% * (Prix pour 1 appareil)	TVA 10% * (Prix pour 1 appareil)	TOTAL TTC
	Granulés : poêle ou insert	214.80 € TTC	196.90 € TTC	
	Granulés : poêle SANS électricité	132.00 € TTC	121.00 € TTC	
	Mixtes : poêle à bois & granulés	246.95 € TTC	226.38 € TTC	
	Bois : poêle ou insert	132.00 € TTC	121.00 € TTC	
	Bois : cuisinière / fourneau	156.00 € TTC	143.00 € TTC	
	Bois : poêle de masse	246.95 € TTC	226.38 € TTC	
	Gaz : poêle ou insert	244.20 € TTC	223.85 € TTC	
RAMONAGES SIMPLES : <u>conduits seuls</u>				
	Ramonage simple	77.99 € TTC	71.50 € TTC	

* Taux de TVA en vigueur : TVA à 10% : habitation ayant + de 2 ans

TVA à 20% : habitation ayant - de 2 ans

* Offre valable si intervention < 50 Km (merci de prendre contact avec nous dans le cas échéant)

TOTAL TTC	
------------------	--

Jours de préférence + Date du dernier entretien et / ou ramonage :

Pièces à changer :

MERCI DE JOINDRE LE CHEQUE DU MONTANT TOTAL DE CONFIRMATION A CE COUPON REPONSE

(Les chèques ne seront encaissés qu'après la réalisation de notre intervention)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TÉLÉPHONE : MAIL :

Marque + Modèle appareil : **Numéro de Série Appareil** :

Rappel : Tout appareil doit être éteint la veille de notre intervention sans quoi nous nous verrons

l'obligation de vous facturer 30 € forfaitaire de déplacement. Le règlement sanitaire départemental (Art 31-6) indique et précise l'obligation de ramonage des conduits de fumées. « Les conduits de fumée habituellement en fonctionnement et desservant des locaux d'habitations et des locaux professionnels annexes doivent être ramonés deux fois par an, dont une fois dans la période d'utilisation »

Signature + Date + « Bon pour accord »